



**La promotion de la qualité en kinésithérapie**  
**Règlement Groupement Local d'Echanges entre Kinésithérapeutes**  
**L'asbl Pro-Q-Kine**

## Contenu

1. Terminologie .....	3
GLEK.....	3
Peer review.....	3
2. Conditions pour un peer review.....	3
Structure.....	3
Nombre de participants .....	4
Sujet/ thème.....	4
Expert externe.....	4
Modérateurs.....	4
3. Conditions pour un peer review en ligne .....	5
Programme pour la vidéo conference.....	5
Structure.....	5
Nombre de participants .....	5
Instructions à fournir aux participants à l’avance.....	6
Modérateur(s).....	6
4. Modalités pour l’accréditation d’un peer review via PE-online.....	6
5. Remboursement d’un peer review .....	7
Conditions pour bénéficier du remboursement .....	7
Tarifs.....	7
6. Les documents nécessaires lors d’un peer review .....	8
Questionnaire.....	8
Compte rendu et note de frais .....	8
7. Retrait de l'autorisation du GLEK .....	8

Toutes les conditions ci-dessous s'appliquent à l'accréditation de chaque peer review (mono- ou multidisciplinaire).

## 1. Terminologie

### GLEK

GLEK est l'abréviation de **G**roupement **L**ocal d'**E**changes entre **K**inésithérapeutes et ce groupe est constitué de kinésithérapeutes avec un portfolio PE-online.

! Vu que le GLEK est un groupement local, il n'est pas autorisé d'organiser des peer reviews à l'étranger.

! Les instituts de formation qui créent un GLEK indiquent le nom de l'institut au nom du GLEK.

### Peer review

Un peer review est une concertation intercollégiale, organisée par un GLEK. L'autoréflexion et l'apprentissage via les connaissances et les expériences de vos collègues constituent l'aspect principal du peer review. En outre, le débat mène souvent à des idées intéressantes et nouvelles.

Les peer reviews se distinguent des activités « classiques » par le fait que, dans le but d'évaluer au mieux l'amélioration de la qualité des soins, chaque peer review a 3 questionnaires :

- Questionnaire 1 et 3: questionnaire que les participants remplissent avant le peer review et 60 jours après celui-ci afin de déterminer l'évolution.
- Questionnaire 2 = évaluation du cours: questionnaire que les participants remplissent immédiatement après le peer review pour évaluer l'activité en elle-même.

! Etant donné qu'une concertation intercollégiale dépend de la contribution de chaque participant, l'expérience et les connaissances des participants sur le sujet sont indispensables.

! La date limite pour organiser un peer review est fixée au 10 décembre. Ceci est dû à des problèmes répétés pour remplir le dernier questionnaire à temps, en tenant compte de la date limite du 28/02.

## 2. Conditions pour un peer review

### Structure

Un peer review (durée = min. 2h) a une structure obligatoire :

- Introduction par l'expert - max. 30 minutes
- Concertation intercollégiale en petits groupes de maximum 12 – min. 1h 15 minutes)
- Conclusion plénière - 15 minutes

! Les sessions de questions-réponses ne sont pas considérées comme étant une concertation intercollégiale.

! Les concertations intercollégiales nécessitent une contribution active de la part de chaque participant. Compte tenu de la contribution requise des participants, il n'est pas approprié d'organiser plusieurs peer reviews au cours d'une même journée.

! Il n'est pas autorisé qu'un organisateur organise une formation continue et un peer review concernant le même thème le même jour.

### **Nombre de participants**

Le nombre minimum de participants est fixé à 12 kinésithérapeutes, de sorte que le peer review puisse conduire à une concertation intercollégiale constructive avec de nouvelles idées et perspectives.

Assurez-vous de ne pas avoir plus de 40 participants par peer review. Nous savons par expérience que plus de 40 participants rendent plus difficile l'organisation pratique d'un peer review. De plus, votre compensation financière (voir ci-dessous) ne sera pas suffisante pour organiser correctement des peer reviews pour des groupes aussi grands.

! Si vous avez atteint votre capacité maximale, vous pouvez marquer votre peer review comme "complet", à condition qu'au moins 12 kinésithérapeutes aient déjà été ajoutés en tant que participants via PE-online.

! Il n'est pas autorisé de réserver les peer reviews aux kinésithérapeutes internes. Vous devez prévoir au moins 10 % de places disponibles pour les kinésithérapeutes externes.

### **Sujet/ thème**

Le sujet du peer review, tout comme les activités de formation continue, doit relever des quatre piliers de la promotion de la qualité (voir le règlement pour les formateurs et les activités de formation continue).

Le GLEK choisit un thème pour le peer review ou décide d'organiser le peer review à thème préétabli. Le peer review à thème préétabli est un module prêt à l'emploi, qui peut être téléchargé sur le site web de Pro-Q-Kine. Le thème préétabli étant le même pour tous les kinésithérapeutes, aucune modification ne peut être apportée à ce module.

*Pour rappel : afin de répondre aux critères de la qualité, le kinésithérapeute participe annuellement à 1 peer review avec un sujet au choix et à 1 peer review à thème préétabli (OU à l'e-learning à thème préétabli). Pour un aperçu de tous les critères de la qualité, voir Règlement pour la promotion de la qualité en kinésithérapie 2019-2021.*

### **Expert externe**

Un GLEK peut demander à un expert externe de présenter le thème du peer review pendant une demi-heure maximum. L'intention n'est pas que l'expert participe ensuite au peer review!

### **Modérateurs**

Chaque peer review doit être accompagné par des modérateurs qui dirigent et continuent la discussion. 1 modérateur doit être fourni par 12 participants. Les modérateurs peuvent participer au peer review.

Un modérateur ayant participé à la formation des modérateurs (organisée deux fois par an par Pro-Q-Kine) au cours des années précédentes est un modérateur reconnu. **Pour rester modérateur reconnu, vous devrez modérer au moins 1 peer review par an à partir de 2023.** Après tout, toutes les astuces que vous avez apprises lors de la formation des modérateurs doivent être pratiquées de temps en temps afin de les maîtriser.

### 3. Conditions pour un peer review en ligne

ATTENTION ! Les peer reviews hybrides, auxquelles certains des participants participent en ligne et d'autres physiquement, ne sont pas autorisés. Cela complique la concertation. Les peer reviews ont lieu soit entièrement en ligne, soit entièrement en direct.

#### Programme pour la vidéo conférence

Le peer review en ligne se déroule via un programme de vidéoconférence en ligne tel que Skype, Zoom, Microsoft Teams,.... Le responsable du GLEK/ modérateur choisit le programme par lequel il organise le peer review en ligne, à condition que le programme remplisse la condition suivante:

- Share screen: il doit être possible pour l'expert (interne ou externe) de partager l'écran, afin que la présentation introductive puisse être suivie par tout le monde.

#### Structure

Un peer review (durée = min. 2h) a une structure obligatoire :

- Introduction (par l'expert) - max. 30 minutes
- Concertation intercollégiale – min. 1h 30 minutes

ATTENTION ! Les sessions de questions-réponses ne sont pas considérées comme étant une concertation intercollégiale.

ATTENTION! Prévoyez un quart d'heure supplémentaire pour que tout le monde puisse se connecter et rejoindre la vidéoconférence à temps.

#### Nombre de participants

Le nombre minimum de participants est fixé à 12 kinésithérapeutes, de sorte que le peer review en ligne puisse conduire à une concertation intercollégiale constructive avec de nouvelles idées et perspectives.

Le nombre de participants à un peer review en ligne est limité à 40 au maximum, à condition que le programme avec lequel le peer review en ligne est organisé permette au groupe d'être divisé en différents groupes de 12 personnes maximum pour la concertation.

### Instructions à fournir aux participants à l'avance

Donnez à vos participants quelques directives à l'avance, ce que l'on appelle «l'étiquette de la vidéoconférence»:

- Soyez à temps et assurez-vous d'avoir déjà testé le programme de vidéoconférence choisi au préalable
- Assurez-vous d'une connexion WiFi stable (éventuellement via un câble fixe)
- Installez-vous dans une pièce où vous ne serez pas dérangé
- Assurez-vous qu'il n'y a pas de bruit de fond, utilisez des écouteurs
- Laissez chacun parler avant d'intervenir
- Ne mangez pas pendant le peer review en ligne
- Suivez attentivement la présentation introductive
- Coupez le son de votre gsm
- Ne participez pas à des activités secondaires pendant le peer review (comme la vérification des e-mails)
- Le caméra et le son doivent être activés
  - Eteindre le microphone devrait être possible et seulement si vous voulez dire quelque chose, vous allumez votre propre microphone. Vous n'entendez qu'une seule voix à la fois.

### Modérateur(s)

Le modérateur joue un rôle crucial dans ce peer review en ligne! Chaque peer review doit être supervisé par un modérateur qui dirige et maintient la discussion. Ce modérateur s'assure que tous les participants sont adressés, éventuellement en affectant le micro chacun à son tour. Les modérateurs peuvent participer au peer review.

Un modérateur ayant participé à la formation des modérateurs (organisée deux fois par an par Pro-Q-Kine) au cours des années précédentes est un modérateur reconnu.

## 4. Modalités pour l'accréditation d'un peer review via PE-online

Ci-dessous se trouvent les différentes étapes à suivre pour créer un GLEK et organiser des peer reviews. Pour les détails de ces étapes, vous consultez le guide PE-online.

Etape 1: La création d'un GLEK

ATTENTION ! il est évident qu'étape 1 ne se fera qu'une seule fois.

Etape 2: La demande d'accréditation d'un peer review

ATTENTION! Le peer review ne pourra pas être accrédité sans questionnaire complété dans la demande d'accréditation.

ATTENTION! Faites la demande de vos activités 6 semaines à l'avance.

ATTENTION ! La structure d'un peer review doit être clairement reflétée dans la description

Etape 3: Ajouter les participants avant le peer review

ATTENTION! Les participants doivent être ajoutés dans PE-online au minimum 7 jours avant le peer review. Sinon, ils ne peuvent pas remplir le premier questionnaire à temps. La complétion des questionnaires dans les délais est impérative pour la validation d'un peer review.

Etape 4: Ajouter les présences après le peer review

## 5. Remboursement d'un peer review

### Conditions pour bénéficier du remboursement

Deux peer reviews par an organisés par un GLEK et accrédités via PE-online seront remboursés. Pour pouvoir bénéficier d'un remboursement, le peer review doit remplir toutes les conditions stipulées dans le présent règlement (cfr. nombre de participants, nombre de modérateurs, structure, etc. – voir ci-dessus).

Les peer reviews qui auront lieu le même jour, avec le même sujet et au même endroit, seront considérés comme un seul peer review et financés comme mentionné ci-dessous.

Il est interdit de demander un prix de participation aux participants, vu que le GLEK est financé par Pro-Q-Kine.

Ce financement est à répartir librement entre le formateur/organisateur, le modérateur et le rédacteur. Si un expert est présent, son indemnité ne peut excéder le montant de € 150 (déplacement compris). Les frais de logistique sont également à inclure dans ces sommes. Le versement sera effectué sur le compte bancaire du GLEK ou sur celui du formateur/organisateur.

Pour pouvoir bénéficier de ce remboursement, tous les champs du document 'Note de frais' doivent être remplis correctement et ce document signé doit être remis à Pro-Q-Kine via [info.fr@pqk.be](mailto:info.fr@pqk.be) au plus tard 1 mois après le peer review. Nous nous voyons obligés de demander de respecter ce délai vu que nous devons soumettre un rapport financier chaque trimestre à l'INAMI.

Les notes de frais qui remplissent toutes les conditions susmentionnées seront remboursées au plus tard dans les 90 jours suivant leur réception.

### Tarifs

#### PEER REVIEW SANS MODÉRATEUR(S) RECONNU(S)

Peer review au sein d'un GLEK avec 10 - 23 kinésithérapeutes présents:

€ 200 pour un peer review sans expert

€ 300 pour un peer review avec expert

Peer review au sein d'un GLEK avec 24 - 40 kinésithérapeutes présents:

€ 350 pour un peer review sans expert

€ 450 pour un peer review avec expert

### **PEER REVIEW AVEC MODÉRATEUR(S) RECONNU(S)**

Peer review au sein d'un GLEK avec 10 - 23 kinésithérapeutes présents:

€ 250 pour un peer review sans expert

€ 350 pour un peer review avec expert

Peer review au sein d'un GLEK avec 24 - 40 kinésithérapeutes présents:

€ 400 pour un peer review sans expert

€ 500 pour un peer review avec expert

## **6. Les documents nécessaires lors d'un peer review**

### **Questionnaire**

- A compléter avec des mots clefs qui ont à voir avec le thème du peer review.
- A ajouter obligatoirement dans la demande d'accréditation.

### **Compte rendu et note de frais**

- A compléter, à signer et à envoyer à Pro-Q-Kine via [info.fr@pqk.be](mailto:info.fr@pqk.be) au plus tard 1 mois après le peer review

Les deux documents sont à télécharger via votre compte GLEK dans PE-online (après que le peer review a eu lieu). Pour ce faire, cliquez sur le peer review en question, puis sur la rubrique "Présence" de ce peer review. Ensuite, cliquez sur le n° ID, et finalement vous pouvez télécharger les documents nécessaires sur la page suivante.

## **7. Retrait de l'autorisation du GLEK**

Le soupçon d'organisation d'activités fictives peut conduire au retrait de l'autorisation du GLEK.

Le soupçon d'ajout de kinésithérapeutes à la liste de présence alors qu'ils n'étaient pas présents ou ne l'étaient que partiellement peut conduire au retrait de l'autorisation du GLEK.

Les participants à des peer reviews en ligne sans caméra ne peuvent pas être ajoutés à la liste de présence. L'ajout de ces participants à la liste de présence peut conduire au retrait de l'autorisation du GLEK.